FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification	
Identificateur de produit	LABFAST VOC EXEMPT, Partie A V03
Autres moyens d'identification	LFV- 000 - A
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement de plancher
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Liquide inflammable (Catégorie 2)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Toxicité aigüe, orale et par inhalation (Catégorie 4)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques (Catégorie 3)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétées (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 3)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion et par inhalation
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260 + P261 Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention
EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P303+P361+P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
EN CAS D'INCENDIE P370 + P378 – En cas d'incendie: Utiliser le fabricant / fournisseur ou l'autorité compétente pour spécifier les agents

appropriés.
ENVIRONNEMENT P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235 Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Aspartic Acid, N,N'-(methylenedi-4,1-cyclohexanediyl)bis-, 1,1',4,4'-tetraethyl ester	136210-30-5	< 70 %
Aspartic acid, N,N-methylenebis(2-methyl-4,1-cyclohexanediyl)bis-, tetraethyl ester	136210-32-7	< 40 %
Solvent	------	5 - 15 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion et par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Fumées toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO_2), poudre sèche, mousse résistante à l'alcool, sable et eau.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Travailler avec des outils anti-étincelles. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée.
De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, de flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet

dans l'environnement. Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 ºC

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition : ACGIH –TLV – TWA : CAS 540-88-5: 50 ppm; 150 ppm STEL

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à mange longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Faible odeur naphtalénique	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Non disponible	**Solubilité**	Not soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	335 ºC
Point d'éclair	Environ.4 ºC	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants, acide et isocyanate.

Produits de décomposition dangereux

Oxyde de nitrogène, monoxyde et dioxyde de carbone, amines et ammoniaque.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion et par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information spécifique disponible.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;
Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Génotoxicité in vitro / in vivo: Résultat négatif; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible;

Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donné disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible;
Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

CAS 136210-30-5: Toxicité aiguë oral/cutanée LD50-rat: > 2000 mg/kg; Toxicité aiguë Inhalation: LD50-rat: >4.224 mg/m3 4h;
CAS 540-88-5: Toxicité aiguë oral LD50-rat: > 4100 mg/kg; Toxicité aiguë cutanée LD50-lapin: > 2000 mg/kg; Toxicité aiguë Inhalation: LD50-rat: > 13300 mg/m3 4h; ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS 136210-30-5: - LC_{50}: 66mg/l (Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 96h); CAS 98-56-6: LC_{50}: 11.5 – 15.8 mg/l (Lepomis macrochirus) 48h; CAS 540-88-5: LC_{50}: 296 – 362 mg/l (Pimephales promelas) 96h.
Toxicité envers les invertébrés aquatiques EC_{50}: 88.6 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h);
Toxicité aiguë pour les plantes aquatiques: EC_{50}: 3110 mg/l (les algues vertes (Scenedesmus subspicatus) 72h); 113 mg/l, 72h;

Persistance et dégradation	CAS 136210-30-5 pas facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN1263; MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES; Classe 3;GE II

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime)

UN1263; MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES; Classe 3; GE II

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (air)

UN1263; MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES; Classe 3; GE II

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucune
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 05 mai, 2021 - version 03
Corrections	Sections 2, 3, 5, 7, 11 (Octobre 16-2019) V-02 Sections 9, 14(May 05-2021) V-03
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit

STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification	
Identificateur de produit	LABFAST VOC EXEMPT, Partie B – V03
Autres moyens d'identification	LFV- B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement de plancher
Identificateur du fournisseur initial	Labsurface. 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Liquide inflammable (Catégorie 2)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Toxicité aigüe, orale et par inhalation (Catégorie 4)
Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques (Catégorie 3)
Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 3)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 3)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion et par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/ yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention
EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (OU LES CHEVEUX): P303+P361+P353 Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
ENVIRONNEMENT P391 Recueillir le produit répandu.
EN CAS D'INCENDIE P370 + P378 – En cas d'incendie: Utiliser le fabricant / fournisseur ou l'autorité compétente pour spécifier les agents appropriés.

Stockage
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
Élimination
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
1,6 -Hexamethylene Diisocyanate Based Polyisocyanate	28182-81-2	< 80 %
Aliphatic diisocyanate	822-06-0	< 0,5 %
Parachlorobenzotrifluoride, 1-Chloro-4-(trifluoromethyl) benzene	98-56-6	< 40 %
Acétate de butyle tertiaire	540-88-5	< 15 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter ou décontaminer les chaussures avent de les réutiliser.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion et par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)
Fumées toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés
En cas d'incendie: Utiliser Poudre de calcaire, dioxyde de carbone (CO_2), poudre sèche.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Travailler avec des outils anti-étincelles. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/ yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 ºC

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition ACGIH – TLV-TWA: CAS 28182-81-2 : 0.5 mg/m3; CAS 822-06-0 : 0.02 mg/m3; CAS 540-88-5 : 50 ppm; 150 ppm STEL.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à mange longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Odeur naphtalénique et sucrée.	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Non disponible	**Solubilité**	Réagit
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	Non disponible
Point d'éclair	Environ 4 ºC	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée. Exposition à l'humidité.

Matériaux incompatibles

Cuivre, amine, agents oxydants, air humide, eau, alcool, métaux, acide.

Produits de décomposition dangereux

Isocyanate, carbamate, acide cyanique, cyanogène, nitrile, cyanide d'hydrogène, monoxyde et dioxyde de carbone.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion et par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies

respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information spécifique disponible.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;
Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible;
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donné disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible;
Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

CAS 28182-81-2: Oral LD50-rat: > 5000 mg/kg; Toxicité Oral/cutané: LD50-lapin: >5.000mg/kg; Toxicité Inhalation: LD50-rat: 20.8 mg/m 3h/ LC50-rat: 390 - 453 mg/m 4h; CAS 540-88-5: Toxicité oral LD50-rat: > 4100 mg/kg; Toxicité cutanée LD50-lapin: > 2000 mg/kg; Toxicité Inhalation: LD50-rat: > 13300 mg/m3 4h; ETA non disponible dans ce document

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS 28182-81-2**:** LC50: > 100 mg/L (Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 96h) ; CAS 98-56-6: LC50: 11.5 – 15.8 mg/l (Lepomis macrochirus) 48h; CAS 540-88-5: LC50: 296 – 362 mg/l (Pimephales promelas) 96h.
Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS 28182-81-2 EC50: > 100 mg/L (Puce d'eau (Daphnia magna) 48 h);
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 28182-81-2 EC50: > 1,000 mg/L, (les algues vertes (Scenedesmus subspicatus) 72 h);
Toxicité pour les micro-organismes: CAS 28182-81-2 EC50: > 1,000 mg/L, (Microorganisme des boues activées, 3 h)

Persistance et dégradation	CAS 28182-81-2: 0%, Temps d'exposition: 28 jours, pas facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN1866; RESINE EN SOLUTION; Classe 3; GE II.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime)

UN1866; RESINE EN SOLUTION; Classe 3; GE II.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (air)

UN1866; RESINE EN SOLUTION; Classe 3; GE II.

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucune
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 05 mai, 2021 - version 03
Corrections	Sections 2, 3, 5, 7, 11 (Janvier 07-2019) V-02 Sections 9, 14(May 05-2021) V-03
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service

LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.